

Allocation compensatrice

Pièces à fournir

- Pour les personnes de nationalité étrangère, hors Communauté Européenne : copie recto verso du titre de séjour en cours de validité
- Copie du dernier avis d'impôt sur le revenu du demandeur (les 4 pages) et le cas échéant de son conjoint, de son concubin ou de la personne avec laquelle il a conclu un PACS ou celui sur lequel le demandeur figure à charge
- Si le demandeur figure comme personne à charge sur l'avis d'impôt sur le revenu d'un tiers : justificatifs de ses revenus de capitaux mobiliers et de ses revenus fonciers
- Relevé d'identité bancaire original de moins de 3 mois au nom du demandeur si changement
- Certificat médical «personne adulte handicapé» complété par le médecin traitant sous pli cacheté